

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article862>



Fournitures scolaires rentrée 2018

- Administratif - Notes, Circulaires & formulaires -



Date de mise en ligne : lundi 9 juillet 2018

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

Afin de réduire le coût de la rentrée, mais aussi le poids du cartable, le Ministère de l'Éducation Nationale, publie la liste des fournitures essentielles.

La réduction des charges financières qui pèsent sur les familles à chaque rentrée scolaire doit constituer une priorité absolue pour rapprocher les familles de l'École et mener à la réussite de tous les élèves.

En effet, tous les parents ont à cœur d'assumer leurs responsabilités de parents d'élèves en procurant à leurs enfants le matériel scolaire demandé dans la liste des fournitures scolaires.

En conséquence, les écoles (et les établissements) doivent s'attacher à produire des [listes de fournitures raisonnables](#).

Il revient ainsi aux directeurs d'école (et chefs d'établissement) de limiter et d'harmoniser les demandes des enseignants, d'organiser un échelonnement des achats et d'engager autant que faire se peut des achats groupés de fournitures.

Trois priorités :

Les écoles et établissements élaborent une liste de fournitures scolaires en tenant compte de trois facteurs :

- Un budget raisonnable pour toutes les familles ;
- Un cartable allégé ;
- Des produits triables et recyclables.

Lien vers le site EDUSCOL

<http://www.education.gouv.fr/cid90446/liste-des-fournitures-scolaires-pour-la-rentree-2018.html>